

du 17 novembre
au 17 décembre 2008

LIBEREZ L'AVOCAT DU PEUPLE !

Dans un Appel de janvier 2007, **Peuples Solidaires** dénonçait déjà la violence politique du gouvernement philippin envers les défenseurs des droits des travailleurs, les responsables syndicaux et les militants aux Philippines¹. Plus d'un an après cette campagne, nous constatons avec dépit que la situation dans ce pays ne s'est guère améliorée. Et pourtant, le gouvernement de la présidente Gloria Arroyo a entre-temps fait l'objet de maintes critiques, émanant à la fois de son propre pays et de l'étranger. En cause, les centaines d'assassinats et disparitions forcées de militants politiques, journalistes, avocats, syndicalistes ou encore hommes d'église, et l'implication de membres des forces armées et de la police nationale. Certes, sous les pressions de plus en plus insistantes de la communauté internationale, le nombre d'assassinats a considérablement diminué, mais les condamnations des auteurs de crimes restent négligeables et les organisations de la société civile s'inquiètent des menaces continues et de

la multiplication des arrestations illégales dont font l'objet les défenseurs des droits de l'Homme. Tout porte à croire en effet que le gouvernement philippin, loin de mettre un terme à la répression des défenseurs des droits de l'Homme, est en réalité en train d'opérer un simple changement de tactique. L'arrestation controversée le 23 octobre dernier, de Remigio Saladero, fervent défenseur des droits des travailleurs et "avocat du peuple"² comme le surnomment certains, en est une preuve supplémentaire. Or, à travers la détention de cet avocat des opprimés, ce sont les droits de toutes les personnes qu'il défend qui sont du même coup bafoués.



Jeudi 23 octobre, il est environ 15 heures quand Maricel Saladero rentre chez elle pour retrouver son mari. En arrivant, elle constate avec effroi que la porte est ouverte, le sol recouvert de boue, la maison sans dessus dessous et les

ordinateurs absents. Elle tente à plusieurs reprises de joindre son époux, en vain. Ce n'est qu'à 21 heures le soir même, après de longues heures d'attente et d'angoisse, qu'elle finira par l'apprendre : Remigio Saladero a été arrêté par la police locale pour des meurtres qu'on l'accuse d'avoir commis il y a deux ans, dans la province voisine de Mindoro, dans le cadre de la lutte insurrectionnelle de la NPA³, le bras armé du parti communiste philippin associé à un mouvement terroriste. "Comment aurait-il pu commettre ces crimes" interroge Maricel, "nous ne sommes jamais allés à Mindoro, et Remigio a une santé fragile, il a déjà fait deux attaques cardiaques et peut à peine ouvrir une boîte de conserves !". Ses collaborateurs et amis soulignent l'absurdité des crimes dont on l'accuse : "Comment voudriez-vous qu'il ait été à la fois un avocat renommé en ville et en même temps rebelle dans l'arrière-pays ?... Ce jour-là, il était d'ailleurs à son bureau à Quezon, en rendez-vous avec un client".

En partenariat avec :



Remigio Saladero, un homme qui gêne

Oui mais voilà, terroriste ou pas, Remigio Saladero est un homme dangereux aux yeux du pouvoir. Un simple coup d'œil à son CV et l'on comprend aisément pourquoi : président du Centre d'assistance juridique aux travailleurs (PLACE)⁴ qui défend, à titre gracieux, les travailleurs et syndicats dont les droits sont bafoués, et conseiller juridique de l'une des fédérations syndicales les plus importantes du pays, le KMU⁵, Saladero a défendu les dossiers les plus chauds de ces dernières années : de la famille du responsable syndical assassiné, des employés d'une usine Nestlé en grève depuis maintenant près de 6 ans, aux représentants syndicaux des plantations de la multinationale fruitière américaine "Dole", en passant par les ouvrières des ●●●

PEUPLES Solidaires
Appels Urgents

10 quai de Richemont - 35000 RENNES (France)
TÉL. : 02 99 30 60 53
Fax : 02 99 30 39 30
reseau-solidarite@peuples-solidaires.org
www.peuples-solidaires.org

POUR EN SAVOIR PLUS

En juin 2008, une mission **Peuples Solidaires** a permis d'établir de nouvelles relations avec des organisations de défense des droits des travailleurs, des organisations paysannes et des défenseurs des droits humains aux Philippines.

Le Centre d'assistance aux travailleurs (WAC), ONG philippine, œuvre depuis 1995 pour la défense des droits des travailleurs de la zone franche de Cavite. Elle aide en particulier les ouvriers à s'organiser, les soutient dans leurs initiatives syndicales, offre des formations, lance des campagnes internationales de sensibilisation et leur fournit une assistance juridique.
www.wacphilippines.com

Cecilia Tuico, représentante du WAC, est venue témoigner du travail de terrain de son organisation à l'occasion de l'Université d'été du CRID en juillet 2008 à Nantes, sur invitation de Peuples Solidaires et du Collectif Ethique sur l'étiquette.

Le réseau européen Clean Clothes Campaign (CCC)
www.cleanclothes.org

Le Collectif Ethique sur l'étiquette
www.ethique-sur-etiquette.org

Les précédents Appels Urgents de Peuples Solidaires :
Appel n°302 du 26/01/2007, "Philippines : Halte aux violences !"
Appel n°308 du 13/07/2007, "Philippines : Les violences continuent"

ECRIVEZ

Par lettre : découpez le modèle ci-contre ou recopiez-le en l'adaptant à votre style. Envoyez-le au destinataire (adresse au verso), sans oublier d'inscrire vos coordonnées et de signer. Timbre : 0,85 ⁴

Pour que le WAC ait un aperçu concret des soutiens sur lesquels il peut s'appuyer, retournez-lui la lettre de soutien ! Timbre : 0,85 ⁴.

Par e.mail : corres@op.gov.ph, copie à : wacphilippines@yahoo.com

Délai de réaction : dès réception, et jusqu'au 17 décembre 2008.

●●● usines textiles de la zone franche de Cavite, l'avocat n'hésite pas à plaider la cause de celles et ceux qui, aux Philippines, font les frais de la politique débridée d'attraction des investissements étrangers du gouvernement. Il est également l'auteur d'une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui réclamait l'arrêt des violences à l'égard des travailleurs affiliés au KMU aux Philippines. Malgré plusieurs requêtes, les autorités philippines persistent dans leur refus d'inviter l'OIT à enquêter..

Avec cette arrestation fallacieuse, il y a fort à parier que les autorités philippines cherchent en réalité à museler un homme dont les activités, de toute évidence, gênent. Ainsi, après s'être battu pendant des années pour protéger les droits des travailleurs, Remigio Saladero est aujourd'hui devenu la cible du gouvernement philippin.

Une nouvelle vague répressive serait imminente

D'après les collaborateurs de Saladero au Centre d'assistance juridique aux travailleurs et à la fédération syndicale KMU, la mise en détention de l'avocat n'est qu'une manœuvre d'intimidation supplémentaire de la part des autorités philippines pour dissuader les militants et défenseurs des droits de l'Homme philippins de poursuivre leur action. "Cela fait en effet deux ans", souligne le Centre d'assistance juridique, "que nos bureaux ont été placés sous surveillance et que nous sommes victimes d'un harcèlement continu de la part des autorités locales". La détention de Saladero est d'autant plus inquiétante qu'elle vient restreindre, encore un peu plus, la capacité des organisations de défense des droits des travailleurs à exercer leurs droits et à défendre les travailleurs philippins contre les politiques du gouvernement et contre les entreprises multinationales qui prospèrent dans un environnement de violence et d'injustice à l'égard des syndicalistes. Selon les dernières informations que nous avons reçues de nos partenaires locaux, Remigio Saladero aurait été transféré dans un centre de détention à Mindoro, où il devrait être jugé. Entre-temps, 72 autres mandats d'arrêt pour meurtres auraient été émis, dont au moins 30 concerneraient des militants ou défenseurs des droits de l'Homme... Pour le Centre d'assistance aux travailleurs (WAC), dont l'un des membres est concerné par ces nouveaux mandats d'arrêt, "cette multiplication des accusations illégales et des arrestations ces derniers jours fait craindre une répression massive et imminente à l'encontre des militants et défenseurs des droits des travailleurs et des droits de l'Homme dans la région"... Raison de plus, s'il en fallait une, pour demander la libération immédiate de Remigio Saladero, qui constituerait de la part des autorités philippines, un signe fort de volonté de mettre enfin un terme à la répression des militants et défenseurs des droits de l'Homme dans le pays.

¹ Appel Urgent de Peuples Solidaires n°302 : "Philippines : Halte aux violences !", du 26 janvier 2007, disponible sur notre site Internet : <http://www.peuples-solidaires.org/article781.html>

² Citation de Daisy Arago, directrice exécutive du "Center for Trade Union and Human Rights" (CTUHR), dans Asianpress.net, 28 octobre 2008

³ "New People's Army" ou Nouvelle Armée du Peuple (NPA).

⁴ Pro-Legal Labor Assistance Center

⁵ Kilusang Mayo Uno

Nom Prénom : **Date :**

Adresse :

Dear Ms. ARoyo

I have been informed by Peuples Solidaires (France) of the recent arrest of labor lawyer and human rights defensor Remigio Saladero. I am deeply concerned about the detention of Mr Saladero and by the notion that this arrest is part of a broader effort by the Philippine government to silence those seeking justice for workers, and I urge you to :

- Immediately release Atty. Remigio Saladero and drop the cases and multiple charges filed against him ;
- Investigate the series of surveillances on PLACE law center.

Sincerely yours,

Signature :

Nom Prénom : **Date :**

Adresse :

Dear friends of WAC,

I have been informed by Peuples Solidaires (France) of the recent arrest of labor lawyer and human rights defensor Remigio Saladero. I am deeply concerned about the multiplication of illegal arrests and detentions lately in South Tagalog, and sent a letter to Gloria Arroyo, requesting that she takes immediate action to realease Saladero, drop all charges against him and investigate the series of surveillances on PLACE law center.

With warm regards,

Signature :

Traduction de la lettre de protestation

J'ai été informé/e par Peuples Solidaires de l'arrestation de Remigio Saladero, un avocat, fervent défenseur des droits des travailleurs aux Philippines.

Je suis extrêmement préoccupé/e par la détention de Mr Saladero et par l'idée que cette arrestation pourrait constituer une manœuvre pour réduire au silence les défenseurs des droits humains qui demandent justice pour les travailleurs philippins, et vous exhorte à :

- libérer immédiatement Mr Saladero et abandonner les charges qui pèsent contre lui ;
 - enquêter sur les mesures de surveillance dont fait l'objet le Centre d'assistance juridique aux travailleurs
- (Salutations)

Traduction de la lettre de soutien

Chers amis du WAC,

J'ai été informé/e par Peuples Solidaires de l'arrestation récente de Remigio Saladero, avocat et fervent défenseur des droits des travailleurs. Je suis extrêmement préoccupé/e par la multiplication des arrestations et des détentions illégales ces derniers temps dans la région Tagalog Sud et j'ai envoyé une lettre à Gloria Arroyo, l'exhortant à libérez Saladero immédiatement et abandonner les charges qui pèsent contre lui et enquêter sur les mesures de surveillance dont fait l'objet le Centre d'assistance juridique aux travailleurs.

(Salutations)



Timbre
0,85 euros

Gloria Macapagal-Arroyo
Présidente
République des Philippines
Malacanang Palace
JP Laurel Street, San Miguel
Manila 1005
Philippines



Timbre
0,85 euros

Workers' Assistance Center (WAC)
Bahay Manggagawa, Indian Mango st.,
Manggahan Cpd.
Sapa I, Rosario
Cavite 4106
Philippines



PARTICIPEZ A NOS CAMPAGNES DE LETTRES



Appels Urgents
10, quai de Richemont - 35000 Rennes

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

ENGAGEMENT

- Je participe aux actions de Réseau-Solidarité
 - en répondant à 5 appels par an
 - en répondant à tous les appels (entre 12 et 15 par an)

- Pour soutenir financièrement l'action de Réseau-Solidarité,
Je joins un chèque de euros

Cette participation est facultative. Les dons à Réseau-Solidarité sont déductibles des impôts à hauteur de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Date et signature :

- Je souhaite recevoir davantage d'informations sur Réseau-Solidarité.